



COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'attention de: la rédaction sociale et économique

Date: 20/01/12

Action de la CNE à la fête annuelle de Serco

La CNE exige le respect de la protection des représentants élus du personnel, ainsi que des candidats aux prochaines élections

Une large mobilisation syndicale aura lieu demain, samedi 21 janvier, à 19h, devant le Albert Hall à l'occasion de la fête annuelle de l'entreprise Serco Belgium (Chaussée de Wavre 649-651, carrefour de la chasse, 1040 Etterbeek).

Trois semaines après avoir licencié le délégué principal CNE de l'entreprise, la direction de Serco Belgium licencie une assistante HR, Tonia Larock, pourtant unanimement appréciée et louée par ses collègues : efficace, rapide, souriante, professionnelle, sont les seuls mots qui leur viennent.

La dernière évaluation de Mme Larock était « excellente », et jamais il n'y a eu d'avertissement. Comment alors expliquer ce licenciement subit pour « problème de compétence » ? Tonia Larock, affiliée CNE, était aussi candidate aux élections sociales 2012. Et la notification de son licenciement intervient deux jours ouvrables avant le début de la période de protection des candidats aux élections sociales.

Coïncidence ? Après l'acharnement juridique puis moral contre le délégué principal CNE (Claude Loriaux) et le licenciement de celui-ci en toute fin de « période de soldes », faute de n'avoir pu le faire partir de lui-même avant le début de la protection et les nouvelles élections, le doute est ténu.

La CNE exige le respect des droits démocratiques des employés de Serco : le droit de choisir les représentants de leur choix, le droit de se présenter aux élections sociales et d'exercer sans contrainte ni menace le mandat qui leur est confié.

Déjà 37 employés de Serco ont manifesté via une [pétition en ligne](#) leur soutien à Mme Larock, leur refus de ces méthodes de management et la réintégration de Mme Larock.

Serco est une entreprise de services informatiques, filiale d'un groupe anglais ; le siège belge est à Auderghem ; pour la Belgique, elle est principalement active comme contractante auprès des institutions européennes.

Pour toute information complémentaire, contactez le responsable CNE en charge du dossier:

**Martin Willems, secrétaire permanent pour Bruxelles et le Brabant wallon :
0491/29.84.78**

L'actualité sociale et économique vous intéresse ? Retrouvez tous nos communiqués dans notre [espace presse](#) !

Julie Coumont

Responsable Communication CNE

0477/46.19.21

www.cne-gnc.be